

Journal d'informations municipales de CHÂTILLON-EN-DIOIS Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénevisse, Les Nonières

Fermeture de la perception de Châtillon-en-Diois

La perception de Châtillon-en-Diois a définitivement fermé ses portes. L'évolution des procédures administratives, en particulier l'importance que prennent les démarches en ligne grâce à Internet, justifie cette fermeture.

Cependant nombreux sont ceux qui sont démunis devant ce changement ! L'usage de l'ordinateur et l'ergonomie des sites sur lesquels il faut se connecter n'est pas toujours facile et c'est un euphémisme ! Sans parler de ceux qui n'ont pas l'équipement nécessaire en ordinateur, imprimante et aussi connexion internet. De plus si l'on trouve encore des numéros de téléphone pour contacter directement des services publics, on se heurte souvent au fameux message "toutes nos lignes sont occupées, veuillez rappeler ultérieurement" !



La perception déménage !
C'est fini !



**France
services**

Pour pallier ces fermetures, l'État a décidé de déployer sur le territoire des maisons **France Services** (aujourd'hui 2058 sont ouvertes). Ces espaces sont financés par l'État et par un fonds inter-opérateurs (organismes sociaux et administratifs).

À Die, l'Espace France Services est porté par le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) de Die. Il accompagne les habitants dans leurs démarches administratives (en ligne et papier) : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

De plus, de nombreux partenaires se sont associés à cette démarche et proposent aussi des permanences (sur RDV).

Partenaires France Services



Accueil en continu et sur rendez-vous à Die



200 Av. de la Clairette

Lundi : 9h-13h / 14h-17h
mardi : 9h-13h
mercredi : 9h-13h
Jeudi : 9h-13h / 14h-17h
vendredi : 9h-13h

Accueil sur rendez-vous en itinérance

Dans un bureau confidentiel

Sur Rendez-vous



04 75 22 31 87



@FrServicesDiois

die@france-services.gouv.fr

Les missions de l'espace France Services :

Accueil, information et orientation

- Accéder à de la documentation sur les différentes prestations susceptibles de correspondre à la situation de l'utilisateur
- Connaître les conditions à satisfaire et les démarches à réaliser pour les obtenir
- Être orienté vers l'agence partenaire adéquate

Aide à l'utilisation des services en ligne

- Accès libre à des postes informatiques, connectés à l'internet
- Accompagnement dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition (ordinateur, scanner, système visio, imprimante, ...) et pour la création d'un compte personnel de courriel

- Aide à la recherche des informations sur un site ; créer ou mettre à jour son espace personnel
- Appui pour des télé-procédures (du type déclaration d'impôts) ou des simulations de prestations

Facilitation administrative

- Aider à la compréhension des informations
- Aider à la constitution d'un dossier ou à la vérification de sa recevabilité
- Effectuer l'édition, le retrait ou le dépôt de document

Faciliter la mise en relation

- Aider à la prise de rendez-vous téléphoniques
- Aider à la prise de rendez-vous avec un conseiller partenaire

Demande de subvention pour les associations

Il est temps de faire les demandes de subvention afin qu'elles puissent être examinées à temps par le conseil municipal et inscrites au budget de la commune.

Pour cela la commune demande aux associations de remplir un formulaire simple que vous pouvez télécharger ici en .pdf pour le remplir à la main ou en version texte (.odt ou .docx) pour le compléter dans un traitement de texte.

Formulaires sur le site municipal :

<https://www.mairie-chatillonendiois.fr/spip.php?article102>

La demande est à retourner pour le 20 mars.

Demandes d'urbanisme

Les demandes de déclaration préalable de travaux (DP) ou de permis de construire (PM) ou de certificat d'urbanisme (CU) sont enregistrées par la mairie

Les dossiers constitués sont reçus :

- **soit par envoi postal en RAR ou par dépôt contre reçu à la mairie de Châtillon-en-Diois** du dossier papier (bien fournir le nombre d'exemplaires demandés)
adresse : 1 place du Reviron, 26410 Châtillon-en-Diois
- **soit par procédure numérique sur le site suivant**, sur lequel vous devrez créer un compte :

<https://sve-urba.numerian.fr/gnauProd/?Ref=diois#/>

Cette démarche dématérialisée économise les copies multiples !

Vous pouvez aussi consulter le site web de la mairie de Châtillon-en-Diois :

<https://www.mairie-chatillonendiois.fr/spip.php?article101>

Marché de printemps

L'association Art'Star organise son Marché de Printemps

Le dimanche 20 mars
Place du Reviron
de 8h à 18h



S'ajoute au marché, le **vide-grenier-brocante dans les rues du vieux village**.
 Venez nombreux, maintenant que la vie reprend progressivement ses droits.

Association Châtillon Arts et Vigne Appel à bénévoles

Le prochain festival aura lieu du
7 au 14 août 2022.

Mais l'association a besoin de votre soutien ! Elle cherche toujours de nouveaux bénévoles pour :

- s'impliquer dans la recherche de partenaires (sponsors)
- suivre la relation presse
- s'investir dans la commission "site web"
- participer à l'organisation des événements pendant la semaine du festival.

La réussite du festival nécessite beaucoup de monde. On peut participer pour un événement particulier, tenir une caisse, aider au bureau d'accueil, aider à mettre en place des barrières, des chaises, placer des affiches, loger des artistes, etc.

Pour plus de renseignements et contacter l'association :

Association Châtillon Arts et Vigne, 3 rue du Reclus, 26410 Châtillon-en-Diois

Tél. **04 75 21 25 91** : laissez un message avec votre contact.

<http://chatillonartsetvigne.free.fr/accueil.html>

Un appel de l'Herbier du Diois : devenez cueilleur de tilleul !

L'Herbier du Diois :

Depuis sa création en 1979, l'Herbier du Diois promeut le tilleul des régions du Diois, des Baronnies et du Vercors. Chaque année, nous en achetons plusieurs tonnes. Nous pratiquons des prix à la hausse et nous offrons différents services aux cueilleurs : nous prenons en charge la certification biologique (coût et dossier administratif). Nous proposons également d'autres services, comme l'enlèvement du tilleul à domicile et le prêt de bourras pour emballer les bractées.

Malheureusement, les cueilleurs se font de plus en plus rares, et la nouvelle génération peine à prendre le relais. De plus en plus d'arbres sont laissés à l'abandon, ce savoir-faire ancestral tend à se perdre.

Vous avez un tilleul chez vous ? Vous avez la possibilité de cueillir chez votre voisin, dans votre famille ? N'attendez plus, lancez-vous !

Devenez cueilleur !

Pas besoin d'être un professionnel de la cueillette pour livrer l'Herbier du Diois. Il suffit d'avoir



accès à des tilleuls non traités aux phytosanitaires, d'un peu de place à l'ombre pour sécher et de la disponibilité la deuxième quinzaine de juin.

Chaque été, une soixantaine de cueilleurs viennent nous livrer leur récolte de tilleul. Après environ deux semaines de cueillette, certains nous fournissent jusqu'à 400 kg. Un beau complément de revenu à la clé !

Contactez-nous dès maintenant : Laura Masson - 09 70 59 71 70 - lmasson@herbier-du-diois.com

Bibliothèque municipale : Animations pour les enfants

Deux animations ont été proposées à la bibliothèque pendant les vacances scolaires de février.

Judi 24 février, 5 enfants de 3 à 6 ans ont été captivés par le conte des musiciens de Brême de Grimm et sa version indienne puis ont réalisé des masques d'animaux en vue du carnaval.



Vendredi 25 février, plusieurs livres d'art ayant pour thème le Chat ont été présentés à 5 enfants de 5 à 11 ans. Ils se sont ensuite prêtés à l'exercice "Dessine moi ... un chat" !



Les enfants ont tous manifesté leur intérêt pour ces activités reliant lecture et activité artistique. Les 2 animations ont été également appréciées par les enfants, et par leurs parents ou grands-parents. Ils sont tous prêts à recommencer pendant les prochaines vacances !

Brèves :

Un film à Châtillon

Vous avez peut-être aperçu un groupe de jeunes en train de tourner un film dans le village, ou au bar du Dauphiné... Ce sont des étudiants de l'école YNOV de Lyon spécialisée dans l'audiovisuel, l'informatique. C'est Iris petite-fille de Jacqueline et Michel Bernard qui les a incités à venir à Châtillon avec la possibilité de les loger. C'est une authentique équipe cinématographique qui s'est activée avec Méline réalisatrice et Bérangère pour la promotion, pour le tournage d'un court métrage de 10 à 15 minutes. Le thème : la relation entre les signes du zodiaque et les affinités amoureuses, tout cela dans les années 40 ! Aura-t-on la possibilité de voir le résultat de ce projet de fin d'étude ?

Insonorisation de la cantine

Malgré une insonorisation poussée au niveau des plafonds et des cloisons, le gazouillis assez aigu de nos élèves nuisait à la tranquillité qui sied au moment du repas et aux oreilles des personnels qui assurent le service. Une nouvelle insonorisation, qui donne un air futuriste à la cantine a été mise en place sous la supervision de Martine Vincent adjointe en charge des écoles. Vivement la rentrée !



Une Annonce du Club de l'Adoux !



Concours de Manille coincée

Organisé par le club de l'Adoux

Dimanche 3 avril

salle Kubnick

Châtillon-en-Diois

Inscription sur place 14 heures

20 € par équipe

Toutes les équipes sont primées



Tennis Club de Châtillon

Une compétition organisée par le Comité Drôme Ardèche a débuté par un tournoi entre nos jeunes joueurs chacun dans leur catégorie. Le but étant de désigner celui qui représentera notre Club lors des prochaines rencontres au sein de divers Clubs Drôme-Ardèche puis de la ligue AURA, s'il arrive à remporter les rencontres suivantes.

Pour ces jeunes de 7 à 12 ans les catégories (Vert, Rouge et Orange) sont déterminées par le moniteur au fil des cours de tennis.

Le tournoi a débuté le mercredi 12 janvier sur les trois courts du Club de Die obligeamment mis à notre disposition pour la matinée, ceux de Châtillon étant encore enneigés et gelés.

Bien installés dans le Club-House Diois les adversaires ont été désignés par tirage au sort. Dans le même temps une dégustation de chocolat chaud et de pains au chocolat a réchauffé les enfants prêts à en découdre.

Salomé et Léane Chaix seules "féminines" se sont rencontrées et c'est Léane qui l'a emporté. Dans une autre catégorie le match a opposé Aubin Vanoni et Clément Girard ; c'est ce dernier qui l'emporte.

Il en restait 5 sur le dernier court, arbitrés par Marcel Boltra. Ce fut assez long à tel point que vers 11h30 la finale n'a pas pu être jouée. Il était l'heure de rentrer ! Celle-ci fut donc reportée au mercredi 2 Février.

Nous voici à nouveau à Die, 9h15, pas de moniteur ! Romain a le Covid ! Un grand soleil mais aussi un vent vivifiant. C'est la finale : face à

face Leo Bonniot et Gaétan Josset. Marcel arbitre ! Les autres enfants sont sur le banc ou assis à terre du côté de la haie et du pare-vent qui joue bien son rôle. Un peu passifs au départ les "spectateurs" applaudissent enfin les deux adversaires. Le match a duré ; ils se sont bien battus et c'est Gaétan qui l'emporte. On se serre la main ! La photo avec la coupe est là pour immortaliser ce moment.



Cette fois il nous reste un peu de temps avant de repartir. Après à nouveau chocolat chaud et croissants il reste un peu de temps pour travailler coups droits et revers sous le contrôle de Roland.

Je souhaite remercier nos bénévoles :

Marc Cheva qui ces deux mercredis a assuré les cours des "petits" dans la salle Kubnick.

Marcel Boltra arbitre émérite et chauffeur.

Enfin je remercie le Président Dominique Pinaud pour la mise à disposition du Club-House ainsi que des courts du Club de Die.

Pour le Bureau du club
Roland Covarel



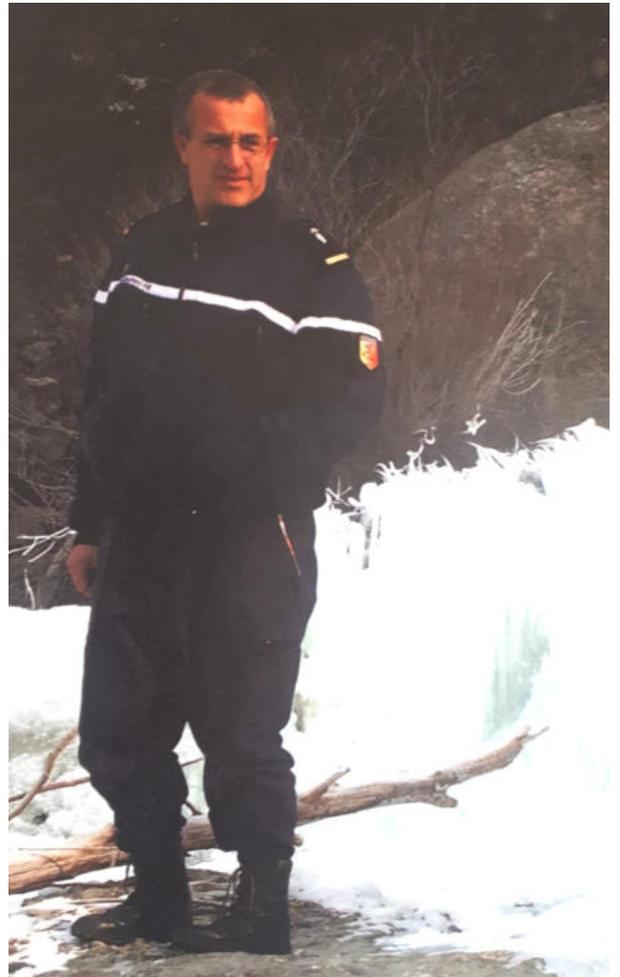
En mémoire d'Eric Guyou

L'Adjudant-Chef Eric Guyou était un homme chaleureux, un homme de dialogue et de consensus. Il était toujours dans la pédagogie plutôt que dans la répression. Pour moi, en tant que maire, c'était mon référent, toujours à l'écoute et toujours dans la discrétion pour les affaires de notre village. Alors qu'un jour je lui disais : "Mets un peu plus de P.V. pour le stationnement ou la vitesse dans Châtillon", il me répondit avec humour : "Je vais verbaliser des Châtillonnais ! Non, nous on ira voir et on mettra des avertissements".

Je passais le matin à la brigade boire le café. On faisait le point avec lui et Fabrice. Leur complicité faisait plaisir à voir !

Comme père, il était fier de ses enfants Maverick et Antea. À Dominique son épouse, à ses enfants, le conseil municipal et tous les Châtillonnais se joignent à moi pour les assurer de toute notre sympathie et leur adresser nos condoléances les plus sincères.

Eric Vanoni



Carrière :

Eric Guyou, 56 ans, adjudant-chef, commandant de la brigade territoriale de gendarmerie de Châtillon-en-Diois

Marié à Dominique Guyou ; 2 enfants Maverick et Antea

1988-1989 : école de gendarmerie à Chaumont (52)

Juin 1989 : mutation à la brigade territoriale de Lurcy-Levis (03)

Novembre 1994 : mutation à la brigade territoriale de Meylan (38)

Juillet 2003 : mutation au PSIG de Tournon/Rhône (07)

Juillet 2007 : mutation à la brigade territoriale de gendarmerie de Châtillon-en-Diois qu'il commandera jusqu'à son décès le 26 décembre 2021

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD

ISSN : 2744-046X